



Parait le lundi matin
Published every Monday morning
Abonnements Subscriptions \$2 par an a year
Payables d'avance Payable in advance

MUNICIPAL

Gazette

MUNICIPALE
DE — OF

Montreal

Organe officiel de la Corporation
de la Ville de Montréal

CANADA

Official organ of the Corporation
of the City of Montréal

Quatrième année Fourth year No. 16

20 Mai May 1907

Les abonnements sont reçus chez
Le Trésorier de la Ville de Montréal,
Hôtel de Ville

Les autres communications doivent
être adressées au directeur de

"LA GAZETTE MUNICIPALE"
Hôtel de Ville

Forward subscriptions to
The City Treasurer of Montreal
City Hall

All other communications should be
addressed to the managing-editor of
"The Municipal Gazette"

City Hall

TELEPHONE: MAIN 4240

Agrandissement projeté de l'Aqueduc de Montréal.

Rapport préliminaire des Ingénieurs- Conseils

Montréal, le 6 mai 1907.

A M. Frank Dowd, secrétaire de la Commission de l'Eau
de la Cité de Montréal.

Monsieur,

Par résolution de la Commission de l'Eau, en date du 22 mars 1907, nous avons reçu instruction de répondre aux questions suivantes relativement à l'agrandissement proposé de l'aqueduc et des travaux s'y rapportant:

1o Le plan Janin est-il réalisable?

2o Permettra-t-il de fournir 50,000,000 de gallons d'eau, comme le prétend M. Janin?

3o Permettra-t-il de fournir une force de 5,000 chevaux-vapeur, tel qu'énoncé par M. Janin?

4o Les estimés de M. Janin pour la réalisation dudit projet sont-ils corrects?

5o Le frazil empêchera-t-il le fonctionnement efficace des améliorations projetées?

Nous avons reçu ultérieurement de Son Honneur le Maire et du président de la Commission de l'Eau, des instructions pour qu'au cas où un rapport détaillé sur l'ensemble du projet pourrait exiger un inévitable délai, nous puissions faire un rapport préliminaire traitant à fond la partie du projet qui comprend la construction d'une conduite fermée latéralement à l'aqueduc devant approvisionner les pompes avec l'eau du Saint-Laurent séparément de l'eau que l'aqueduc agrandi fournira pour la force motrice devant actionner les pompes.

Nous nous conformons à ces dernières instructions en faisant le rapport préliminaire suivant, traitant de la conduite et des autres parties essentielles du projet autant qu'il est possible présentement d'en traiter, laissant, pour un rapport ultérieur, les autres considérations qui s'appliquent surtout au coût des autres travaux que la conduite.

1o Possibilité d'exécution du projet

Les parties essentielles du projet de M. Janin, telles que découlant des informations qu'il nous a fournies, sont:

1o La construction d'une conduite fermée latéralement à l'aqueduc, du côté Nord dudit aqueduc, depuis la station des pompes jusqu'aux berges du fleuve Saint-Laurent, en amont de l'entrée de l'aqueduc, et l'extension de ladite conduite, au large du fleuve, à un point où ladite conduite puisse s'alimenter par l'eau du Saint-Laurent, sans qu'elle soit mêlée à l'eau du rivage et de l'Ottawa. La partie de conduite dans le sol devant être une construction étanche

Montreal Water Works Proposed Enlargement.

Interim Report of the Consulting Engineers.

Montreal, May 6th, 1907.

To Mr. Frank Dowd, secretary Water Committee of the City of Montreal.

Sir:—

We are instructed by a resolution of the Water Committee passed on March 22, 1907, to report upon the following questions regarding the proposed enlargement of the water works aqueduct and works connected therewith:

1o If Mr. Janin's plan is feasible?

2o Will it be able to supply the 50,000,000 gallons, as claimed by Mr. Janin?

3o Will it be able to supply 5,000 horse-power, as claimed by Mr. Janin?

4o Are the estimates made by Mr. Janin in connection with his proposed plan correct?

5o If frazil is likely to interfere with the proper working of the proposed improvements?

We have been further instructed by His Worship the Mayor and the chairman of the Water Committee, that in case there may be unavoidable delay in reporting upon the whole scheme, we should make an interim report, dealing with that part of the project which includes the construction of a closed conduit alongside the aqueduct for supplying the water from the St. Lawrence, which is to be pumped to the City, separate from that supplied by the enlarged aqueduct for furnishing power to drive the pumps.

In compliance with these instructions, we beg to make the following interim report dealing with the conduit and such other essential features of the scheme as can presently be disposed of; leaving the remainder, which relates chiefly to the cost of the work, to be dealt with in a further report.

1o Feasibility

The essential features of Mr. Janin's project, as set forth in the information supplied to us by him, are:

1o The construction of a closed conduit along the North side of the aqueduct from the pumping station to the bank of the St. Lawrence just above the entrance works of the aqueduct and its extension out into the river to an intake point where it will be supplied by St. Lawrence water unmixed with shore water and water from the Ottawa river.

en béton de ciment d'environ 57 pieds carrés de superficie intérieure, avec une pente de 1 pied dans 5,000.

20 L'agrandissement de l'aqueduc depuis son entrée dans le fleuve jusqu'à la station des pompes, devant porter la superficie sectionnelle à pas moins de 1,008 pieds, à compter du dessous de la surface de la glace à l'eau basse, telle que prévue à l'élévation de 33 pieds au repère à l'entrée de l'aqueduc; ledit aqueduc agrandi devant avoir une pente de 1 pied dans 8,333.

30 La modification de la machinerie hydraulique existante et l'addition nécessaire d'une nouvelle machinerie à la station des pompes, pour donner une capacité de pas moins de 50 millions de gallons par 24 heures, aussi les raccordements nécessaires pour alimenter les pompes hydrauliques sur la nouvelle conduite, les raccordements avec les conduites élevant l'eau dans la ville, et enfin les modifications nécessaires à la machinerie à vapeur pour se conformer, en cas de besoin, aux nouvelles conditions.

40 L'agrandissement du déversoir jusqu'à la capacité nécessaire pour la décharge de l'eau de l'aqueduc agrandi.

50 Les puits, portes-vannes et autres ouvrages requis pour le bon fonctionnement de l'aqueduc agrandi et de la machinerie nouvelle.

Nous sommes d'opinion que le projet de M. Janin, tel que désigné ci-dessus, est entièrement praticable et aussi que ce projet est excellent au point de vue de l'amélioration de la qualité, qu'il augmente la quantité en réduisant le coût de l'approvisionnement de l'eau.

20 Capacité d'approvisionnement de 50 millions de gallons par jour

Nous sommes d'opinion que les travaux projetés pourront produire la force motrice nécessaire pour pomper 50 millions de gallons impériaux par jour de 24 heures, sous les plus défavorables conditions, c'est-à-dire au temps du plus bas étage constaté dans le fleuve en hiver et quand l'aqueduc sera couvert de glace. Cette capacité susmentionnée est bien telle que statuée par M. Janin.

30 Possibilité de fournir 5,000 chevaux de force motrice

M. Janin, dans son rapport du 18 mars 1907, établit que l'aqueduc agrandi devra développer 5,000 chevaux de force en été.

Nous sommes d'opinion que l'estimation de cette force est correcte, nonobstant les conditions les plus défavorables, c'est-à-dire que l'aqueduc ainsi agrandi pourra fournir l'eau nécessaire au développement de 5,000 forces effectives aux turbines quand le fleuve, à l'entrée de l'aqueduc, pourra être à son plus bas étage constaté, c'est-à-dire à 35.85 au-dessus du repère.

Dans les conditions ordinaires de l'été, c'est-à-dire aux hautes eaux, la force motrice qui pourra être développée dépassera certainement 5,000 chevaux.

40 Exactitude de l'estimation du coût

Nous avons revisé les estimations du coût de la conduite depuis la berge du fleuve à l'entrée de l'aqueduc jusqu'au puits à la station de pompes, et nous sommes d'opinion que l'évaluation de M. Janin à \$660,000 est exacte.

Nous traiterons des estimations des autres item dans un rapport ultérieur, après que les détails nécessaires auront été préparés et nous auront été soumis.

50 Effets du frazil

Les détails des travaux à l'entrée de l'aqueduc et à la prise d'eau de la conduite prolongée au large ne sont pas encore pleinement établis, mais le fait que la position de l'entrée du présent aqueduc est très favorablement située et qu'aucun inconvénient n'a été constaté jusqu'à ce jour du fait du frazil, nous sommes d'opinion que les travaux peuvent être conçus et faits de telle sorte que le fonctionnement de l'aqueduc ne puisse être sérieusement affecté par ledit frazil.

Respectueusement soumis

ERNEST MARCEAU.

JOHN KENNEDY,

The shore part of the conduit is to be of water-tight concrete construction, and about fifty-seven square feet area of internal section and to have a fall of one in 5,000.

20 Enlargement of the aqueduct from its intake at the river to the pumping station to a cross sectional area of not less than 1,008 feet below the undersurface of the ice at low water, which is assumed to be at elevation 33 feet above water works datum at the entrance, and having a fall of one in 8,333.

30 The remodelling and increase of the hydraulic power pumping machinery at the pumping station, to a capacity of at least 50,000,000 imperial gallons per 24 hours and connections for supplying the pumps from the new conduit and also connections with the pumping mains leading to the City, and also the rearrangement of the steam power pumping machinery, to conform to the new conditions.

40 The enlargement of the tail-race to the capacity necessary for the discharge of the water from the enlarged aqueduct.

50 Wells, wastegates and other works requisite for the proper working of the enlarged and increased pumping machinery.

We are of the opinion that Mr. Janin's plan as thus outlined is entirely feasible, and also that it is an excellent one for improving the quality, increasing the quantity and reducing the cost of the City's water supply.

20 Capacity to supply 50,000,000 gallons per day

We are of opinion that the projected works will supply water power to pump to the city 50,000,000 imperial gallons per day of 24 hours under the most unfavorable conditions, that is at the lowest recorded stage of the river in winter, and when the aqueduct is covered with ice, which is the capacity stated in Mr. Janin's reports.

30 Ability to supply 5000 H. P.

Mr. Janin in his report of March 18, 1907, states that the enlarged aqueduct will develop 5,000 h.p. in summer. We are of the opinion that this estimate of power is correct for the most unfavorable summer conditions, that is, the enlarged aqueduct will furnish water to develop five thousand effective horse power at the water wheels when the river at the entrance of the aqueduct is at its lowest recorded depth of 35.85 above datum. Under ordinary summer conditions, that is, with higher water the power which can be developed will, of course, exceed 5,000 horse power.

40 Correctness of the estimate of cost

We have checked the estimate of cost of the conduit from the river bank at the intake to the well at the pumping station, and we are of opinion that Mr. Janin's estimate of \$660,000 is correct. The estimates for the other items will be dealt with in a further report, after the necessary details have been prepared and furnished us.

50 Effects of Frazil

The details of the works at the entrance of the aqueduct and the intake of the conduit are not yet fully worked out, but from the fact that the position of the present aqueduct intake is a very favorable one, and that no trouble has ever been experienced from frazil entering it, we are of opinion that the works can be so designed and built, that their operation will not be seriously interfered with by frazil.

Yours respectfully,

ERNEST MARCEAU.

JOHN KENNEDY,

DELIBERATIONS

COMMISSION D'HYGIENE ET DE STATISTIQUES

Compte rendu de l'assemblée du 2 mai

Sont présents: MM. les échevins Dagenais, président, O'Connell, Lévesque, Nault, Marin, Lévy et Ward.

1.—Une délégation, composée de M. le docteur Rhéaume et de Delle Levasseur, M.D., se présente devant la Commission et demande qu'un crédit de \$800 soit affecté par la Ville au soutien d'un hôpital pour les enfants pauvres. Le docteur Rhéaume démontre que les hôpitaux Notre-Dame et Hôtel-Dieu n'admettent pas d'enfants au-dessous de cinq ans, que l'Hôpital Général de Montréal n'a qu'un quartier contenant seize lits et trois berceaux, et que les autres hôpitaux accueillant les enfants n'ont en vue que le soin et le traitement de classes particulières, comme les enfants trouvés, les orphelins et les incurables. Dans l'hôpital en question les enfants de toutes les classes, sans égard aux croyances ou à la nationalité, seront soignés gratuitement à partir du premier âge jusqu'à ce qu'ils aient atteint un âge assez avancé pour pouvoir être admis dans d'autres institutions. Il croit que la mortalité infantile devra diminuer grâce aux conseils pratiques qui seront donnés aux mères qui accompagneront leurs enfants à cet hôpital. Un grand nombre de dames charitables prélevent des souscriptions pour cet hôpital et on espère que la Ville contribuera aussi sa quote-part.

M. le président est en faveur de l'établissement de cet hôpital et déclare que les membres de cette Commission présenteront au Conseil un rapport demandant que le montant requis soit accordé.

2.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport demandant d'affecter un crédit de \$200 à l'achat d'uniformes pour les nouveaux inspecteurs sanitaires.

3.—Soumis et lu le rapport de la sous-commission chargée d'étudier les mesures à prendre pour traduire devant les tribunaux les personnes coupables de l'envoi à Montréal de saumon en boîtes impropre à la consommation, et qui ont offert ce poisson en vente à Montréal.

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté et que soit présenté au Conseil un rapport lui référant toute la question.

4.—Lecture est donnée de la résolution suivante du "Montreal Woman's Club":

"Résolu: Que le "Montreal Woman's Club" désire féliciter la Commission d'Hygiène des bons résultats de la méthode employée pour l'inspection sanitaire des écoles, et que ce Club espère que sera augmenté le crédit affecté à cette inspection, de façon à permettre l'engagement de deux infirmières pour enseigner aux pauvres mères, surtout celles d'origine étrangère, que mieux vaut prévenir la maladie que la guérir."

Résolu: Que cette communication soit reçue et déposée aux archives.

6.—*Résolu:* D'accorder à la demande de l'inspecteur Grenier, du service de l'inspection des Aliments, *re* achat d'un imperméable.

7.—*Résolu:* D'autoriser l'ingénieur sanitaire à disposer, de la manière la plus avantageuse possible, de la paille qui se trouve actuellement dans les bains permanents.

8.—Sur proposition de M. l'échevin Nault, il est
Résolu: Que les vaccinateurs, le médecin-examinateur, les inspecteurs de lait et de viande, qui n'ont pas d'allocation pour entretien de cheval, reçoivent \$5 par mois, chacun, pour billets de tramways.

9.—*Résolu:* Que MM. John Kent, du bain Gallery; Georges Bonenfant, du bain Dagenais-Turner; H. Masson, du bain Hochelaga; Honoré Lessard, du bain Saint-Louis; et

HYGIENE AND STATISTICS COMMITTEE

Report of meeting held the 2nd of May.

Present: Aldermen Dagenais, chairman, O'Connell, Lévesque, Nault, Marin, Lévy and Ward.

1.—A deputation composed of Dr. Rhéaume and Miss Levasseur, M.D., appeared before the Committee to ask that an appropriation of \$800 be granted by the City for the proposed new hospital for sick children. Dr. Rhéaume pointed out that the Notre-Dame and Hôtel-Dieu hospitals did not receive children under five years old. The Montreal General hospital had only one ward with sixteen beds and three cradles, and that the other hospitals which receive children were for the care and treatment of a special classes, such as foundlings, orphans and incurables.

In the proposed hospital all classes of children, without regard to creed or nationality, would be treated free, from the earliest age until old enough for reception into other institutions.

He thought that the infantile mortality would be lessened by the practical counsel given to mothers accompanying children to the hospital. That may philanthropic ladies of the City were raising subscriptions for the hospital, and it was thought that the City should also subscribe.

The chairman strongly approved of the establishment of such a hospital and stated that the members of the Committee would report to Council asking that the amount requested be accorded.

2.—*Resolved:* That a report be made to Council asking for the sum of \$200 to pay for the purchase of uniforms for the recently appointed additional sanitary inspectors.

3.—Submitted and read the report of the sub-committee on the question of the measures to be taken to bring to justice those who had been guilty of sending unwholesome canned salmon to Montreal, and offered it for sale here.

Resolved: That the said report be approved and adopted and that a report be made to Council leaving the whole matter in the hands of the Council to be dealt with.

4.—Read the following resolution from the Montreal Woman's Club:

"Resolved: That the Montreal Woman's Club desires to congratulate the Hygiene Committee of the Montreal City Council on the successful way in which the medical inspection of schools has been conducted, and to express the hope that the grant may be increased to include a sum to engage two district nurses; as in no other way can poor mothers, especially those of foreign origin, be taught the truth that prevention is better than cure".

5.—*Resolved:* That the said document be received and filed.

6.—*Resolved:* To grant the request of inspector Grenier of the Food Inspection Department *re* the purchase of a water proof coat.

7.—*Resolved:* That the sanitary engineer be authorized to dispose of the straw, now in the permanent baths, to the best advantage.

8.—On motion of Alderman Nault, it was

Resolved: That the vaccinators, the medical examiner, the milk and meat inspectors who have no allowance for horsekeep, be granted \$5 per month, each, for car fare.

9.—*Resolved:* That John Kent of the Gallery bath; George Bonenfant of the Dagenais-Turner bath; H. Masson, of the Hochelaga bath; Honoré Lessard, of St. Louis bath,

Georges Lessard, du bain de l'Île Sainte-Hélène, soient de nouveau respectivement nommés gardiens desdits bains avec salaire de \$10 par semaine chacun.

10.—*Résolu:* Que, dans le cas de la démission d'un ingénieur sanitaire, son uniforme complet soit remis au service de l'Hygiène, même s'il l'a eu en sa possession durant six mois.

Ajournement.

I.-J. FLYNN,
Secrétaire.

COMMISSION DE L'INCINERATION

Compte rendu de l'assemblée du 8 mai

Sont présents: MM. les échevins Major, président, David, Duquette, Mercier, Leclaire, Roy et Gallery.

1.—Soumis et lu un rapport de l'assistant-surintendant, informant la Commission qu'il est allé visiter l'endroit où M. O.-H. Lesage enterre les charognes, etc.

Soumis et lu un autre rapport du pourvoyeur à ce même sujet.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport à cet effet, pour que ledit Conseil agisse suivant que de droit.

2.—*Résolu:* De rembourser le dépôt de \$300, effectué par M. A. Cossette, en rapport avec sa soumission de 1903 pour l'enlèvement des matières fécales, ledit entrepreneur ayant exécuté son contrat à la satisfaction de la Commission.

Ajournement.

J.-A. LEMAY,
Secrétaire..

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée du 10 mai

Sont présents: MM. les échevins Yates, président, Lavallée, Stearns, David, Laviolette, Robillard et Mercier.

1.—Soumis et lus les rapports suivants du surintendant du service de l'Eclairage:

(a) *Re* Taux chargés pour l'éclairage des cours de la Corporation.

Résolu: De renvoyer cette question au Département en Loi afin de savoir si la "Montreal Light, Heat & Power Co." a le droit de charger plus pour les lumières placées dans les cours, parcs ou propriétés loués à la Ville ou lui appartenant, que pour l'éclairage des rues; ou si le prix des lampes servant à l'éclairage desdits parcs, cours, etc., n'est pas prévu dans le contrat de l'éclairage des rues.

(b) Recommandant que les lampes suivantes soient posées dans les différents quartiers de la Ville:

Lampes à arc

Quartier Saint-André	2½
Quartier Saint-Georges	1
Quartier Saint-Joseph	½
Quartier Saint-Laurent	1
Quartier Saint-Louis	1
Quartier Saint-Jacques	2
Quartier La Fontaine	1½
Quartier Papineau	5¼
Quartier Sainte-Marie	4½
Quartier Hochelaga	9
Quartier Saint-Denis	10
Quartier Duvernay	2½
Quartier Saint-Jean-Baptiste	3¾
Quartier Sainte-Anne	3
Quartier Saint-Gabriel	2½
Quartier Centre	1¼
Quartier Est	0
Quartier Ouest	0
Quartiers Saint-Henri et Sainte-Cunégonde	7½

Des corrections ayant été faites par le surintendant,

and George Lessard of St. Helen Island bath, be reappointed guardians of the said baths with a salary of \$10 per week each.

10.—*Resolved:* That when a sanitary inspector resigns, he shall return his entire uniform to the Health Department, even if he has had it for six months.

Adjourned.

I. J. FLYNN,
Secretary.

INCINERATION COMMITTEE

Report of meeting held the 8th of May.

Present: Ald. Major, chairman, David, Duquette, Mercier, Leclaire, Roy and Gallery.

1.—Submitted and read a report from the asst.-superintendent, informing the Committee that he had visited the place where Mr. O. H. Lesage burys carrion, etc.

Submitted another report from the supply officer, of a similar character.

Resolved: That a report be made to Council in this connection, to be dealt with as it may deem fit.

2.—That Mr. A. Cossette be refounded his deposit of \$300 made with his tender of 1903 for the removal of night soil, the said contractor having handled his contract so as to give satisfaction to the Committee.

Adjourned.

J. A. LEMAY,
Secretary.

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of meeting held the 10th of May.

Present: Ald. Yates, chairman, Lavallée, Stearns, David, Laviolette, Robillard and Mercier.

1.—Submitted and read the following reports from the superintendent of the Light Department:

(a) Rates charged for lighting municipal yards.

Resolved: That the question be referred to the Law Department for an opinion, as to whether the Montreal Light, Heat, & Power Co., has the right to charge more for lights, in yards, parks or property leased or belonging to the City, than for street lighting; or whether the value of the lights supplied in said yards, parks, etc., are not provided for in the street lighting contract.

(b) Recommending lights for the different wards of the City, viz:

	Arc Lamps.
St. Andrew Ward	2¼
St. George Ward	1
St. Joseph Ward	½
St. Lawrence Ward	1
St. Louis Ward	1
St. James Ward	2
La Fontaine Ward	1½
Papineau Ward	5¼
St. Mary Ward	4½
Hochelaga Ward	9
St. Denis Ward	10
Duvernay Ward	2½
St. Jean Baptiste Ward	3¾
St. Ann Ward	3
St. Gabriel Ward	2½
Centre Ward	1¼
East Ward	0
West Ward	0
St. Henri and Ste. Cunégonde Wards	7½

Whereas, corrections have been made by the superintendent, it was

Sur proposition de M. l'échevin Lavallée, il est
Résolu: Que le rapport, tel que corrigé, soit reçu et adopté.

(c) Sur l'opportunité de se servir de déchets pour la production de l'énergie électrique.

Renvoyée à la prochaine assemblée.

(d) Re Installation de la lumière électrique au poste de Police No 14.

Résolu: De prier le surintendant de s'assurer des prix de ladite installation, avec prière de présenter un rapport à la prochaine assemblée.

2.—Soumis et lu un protêt de citoyens résidant dans le voisinage de l'avenue Esplanade et de la rue Rachel, contre la permission donnée par l'inspecteur des Edifices d'ériger un arsenal à cet endroit.

Renvoyée au Département en Loi avec prière de préparer une opinion à ce sujet, pour la prochaine assemblée.

3.—Soumise et lue une requête de MM. Desjardins & Fils, à l'effet d'ériger un engin et une chaudière à vapeur de cinq chevaux au No 206 de la rue DeMontigny, quartier Saint-Louis.

Sur rapport favorable de l'inspecteur des Edifices, et aucune objection n'étant soulevée, il est

Résolu: D'accorder ladite requête et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

4.—Soumises et lues les lettres suivantes:

(a) De M. J.-H. Lauer, secrétaire de la "Electric Contractors' Association", re assemblée d'une délégation de cette association.

Résolu: De prier le secrétaire d'accuser réception de cette lettre et d'informer M. Lauer qu'une assemblée sera tenue, à cette fin, aussi tôt que possible.

(b) De M. A.-F. Dunlop, architecte, demandant que lui soit payé un montant de \$1,500 en acompte du prix de ses services comme architecte de la caserne No 5.

Résolu: De faire droit à cette demande et de prier le contrôleur d'agir en conséquence.

5.—La question de l'établissement d'une nouvelle caserne de pompiers est alors soulevée.

Après sérieuse discussion, et à la suggestion de M. le président, il est

Résolu: Que le chef du service des Incendies soit prié de préparer un rapport sur la possibilité d'établir une caserne de pompiers dans la partie Nord-ouest de la Ville.

6.—*Résolu:* De prier la Commission de l'Hôtel de Ville de placer des téléphones au domicile du sous-chef Brière, et de MM. G. Roy et H. Blondin, préposés au service des Alarmes, aussi tôt que possible, attendu qu'il y a urgence.

7.—Soumise et lue une requête au sujet de la suppression, par le fumivore "Ideal", des inconvenients de la fumée dans le voisinage de l'avenue Papineau.

Après quelque discussion, il est

Résolu: Que ladite requête soit reçue et déposée aux archives.

Ajournement.

Z.-S. MELOCHE,
Secrétaire.

COMMISSIONS DES FINANCES ET DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée conjointe du 10 mai, re reconstruction du marché à bestiaux de l'Est.
(Assemblée adjournée)

Sont présents : MM. les échevins Duquette, président, Sadler, L.-A. Lapointe, Payette, N. Lapointe, Séguin et Bumbray.

La Commission procède à la lecture d'une lettre de M. D. McNicoll, vice-président de la Compagnie du Pacifique Canadien, contenant les conditions ou propositions relatives à l'arrangement projeté entre la Ville et ladite Compagnie à l'effet de louer à cette dernière, pour un long terme et à un prix nominal, le marché à bestiaux de l'Est.

M. McNicoll se présente devant la Commission pour apporter sa lettre et expliquer les plans soumis à la dernière séance.

Après avoir délibéré sur les conditions mentionnées dans

On motion of Ald. Lavallée,

Resolved: That the report, as corrected, be received and adopted.

(c) Advisability of using garbage to produce electric energy.

Deferred until next meeting.

(d) Electric light equipment at No. 14 Police station.

Resolved: That the superintendent be instructed to get prices for the required installation, and that a report be made for next meeting.

2.—Submitted and read a protest, from citizens residing in the vicinity of Esplanade Avenue, and Rachel street, protesting against a permit issued by the Building inspector, for the erection of an arsenal.

Referred to the Law Department, with instructions to prepare a report for next meeting.

3.—Submitted and read an application from Messrs. M. Desjardins & Fils, for permission to erect a steam engine and boiler of five horse power, at No 206, DeMontigny street, St. Louis ward.

The Building inspector reporting favorably thereon, and there being no objection, it was

Resolved: That the permission sought for be granted and a report made to Council accordingly.

4.—Submitted and read the following letters:

(a) From Mr. J. H. Lauer, secretary of the Electric Contractors' Association re a meeting of a delegation of the said association.

Resolved: That the secretary be instructed to reply, and inform Mr. Lauer that a meeting will be called for the purpose in question as soon as possible.

(b) From Mr. A. F. Dunlop, architect, asking that he be paid the sum of \$1,500 on account of architect's services, at No 5 fire station.

Resolved: That the request be acceded to, and that the comptroller be instructed accordingly.

5.—The question of the establishment of a new fire station, was then taken up.

After serious discussion, at the suggestion of the chairman, it was

Resolved: That the chief of the Fire Department be requested to prepare a report as to the possibility of establishing a fire station in the North-western part of the City.

6.—*Resolved:* That the City Hall Committee be requested to place telephones in the residence of sub-chief Brière of the fire brigade, and G. Roy and H. Blondin, of the fire Alarm department as soon as possible, as it was a matter of much urgency.

7.—Submitted and read a petition re the abatement of the smoke nuisance as affected by the "Ideal" smoke consuming apparatus, in the vicinity of Papineau Avenue.

After some discussion, it was

Resolved: That the petition be received and placed on file.

Adjourned.

Z. S. MELOCHE,
Secretary.

FINANCE AND MARKET COMMITTEES.

Report of adjourned joint meeting held the 10th of May, re Reconstruction of the Eastern Cattle Market.

Present: Ald. Duquette, chairman, Sadler, L. A. Lapointe, Payette, N. Lapointe, Séguin and Bumbray.

The Committee proceeded with the reading of a letter from Mr. D. McNicoll, vice-president of the Canadian Pacific Ry Co., containing conditions or propositions concerning the proposed agreement between the City and the said Company, for the renting, to the latter, for a long term, at a nominal price, of the Eastern Cattle Market.

Mr. McNicoll appeared before the Committee in support of his letter and explained the plans submitted at the last meeting.

After deliberating on the conditions mentioned in said

la lettre en question, et considéré certaines offres faites par la Ville à ladite Compagnie, il est unanimement

Résolu: De différer à une prochaine séance l'étude des conditions soumises par M. McNicoll, et de prendre aussi en considération la question de vendre à ladite Compagnie le terrain du marché à bestiaux de l'Est et les bâtisses sus-érigées, et de préparer un projet de traité que la Ville, de son côté, jugera à propos de soumettre à ladite Compagnie relativement à cet arrangement.

Ajournement.

A. LEBLANC,
Secrétaire.

COMMISSION DES PARCS ET TRAVERSES

Compte rendu de l'assemblée du 13 mai

Sont présents: MM. les échevins Robillard, président, Molson, Stearns, Lavallée, Laviolette et Major.

1.—M. le principal Peterson et M. Maxwell, au nom du comité qui s'est occupé de l'érection du monument Strathcona & South Africa sur le square Dominion, se présentent devant la Commission et déclarent que le monument en question sera dévoilé vendredi, le 24 du courant, et ils demandent la permission de se servir dudit square pour cette cérémonie.

M. Peterson ajoute que les fonds souscrits par les citoyens pour le monument sont épuisés et il suggère que la Cité vote un certain montant pour les travaux en rapport avec l'installation dudit monument. Il informe la Commission que le monument en question, qui a coûté \$30,000, sera donné à la Ville.

Il est en conséquence

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que Son Honneur le Maire soit autorisé à accepter dudit monument au nom de la Cité, et qu'un montant de \$750 soit voté pour des travaux d'embellissement à l'endroit où il sera érigé et pour autres travaux en rapport avec son inauguration.

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Secrétaire.

COMMISSION DE L'AQUEDUC

Compte rendu de l'assemblée du 13 mai

Sont présents: MM. les échevins Clearihue, président, Lévesque, Marin, Nault, Dagenais et Turner.

1.—Soumis et lu un rapport préliminaire de MM. John Kennedy et Ernest Marceau, experts nommés pour préparer un rapport sur les améliorations projetées à l'Aqueduc, ledit rapport recommandant la construction de la conduite telle que proposée par le surintendant.

Après examen sérieux de ce rapport, il est

Résolu: D'adopter ledit rapport préliminaire et de le renvoyer au Conseil, avec recommandation d'autoriser la Commission de l'Aqueduc à préparer le cahier des charges requis et demander des soumissions pour la construction de la conduite proposée par le surintendant.

Ajournement.

FRANK DOWD,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée mensuelle du 13 mai

Son Honneur le Maire H.-A. Ekers occupe le fauteuil de la présidence.

letter, and taking into consideration certain offers made by the City to the said Company, it was unanimously

Resolved: That consideration of the conditions submitted by Mr. McNicoll be deferred until next meeting, and also to consider the question of selling to the Company, the grounds of the Eastern Cattle Market and buildings erected thereon, and to prepare a draft of contract which the City might deem advisable to offer said Company concerning this arrangement.

Adjourned.

A. LEBLANC,
Secretary.

PARKS AND FERRIES COMMITTEE

Report of meeting held the 13th of May.

Present: Ald. Robillard, chairman, Molson, Stearns, Lavallée, Laviolette and Major.

1.—Principal Peterson and Mr. Maxwell, on behalf of a committee entrusted with the erection of the Strathcona & South Africa monument on Dominion square, appeared before the Committee and stated that the monument in question would be unveiled, Friday, the 24th instant, and they asked permission to use said square for the ceremony.

Mr. Peterson, also stated that the funds, subscribed towards the erection of the monument, were exhausted, and he suggested that the City should vote a certain amount in connection with the installing of said monument. He informed the Committee that the monument which had cost \$30,000 would be given to the City.

It was consequently

Resolved: That a report be made to Council recommending that His Worship the Mayor, on behalf of the City, be authorized to accept said monument, and that a sum of \$750 be voted for the embellishing of the site where it will be erected and for other necessary works in connection with its inauguration.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

WATER COMMITTEE

Report of meeting held the 13th of May.

Present: Ald. Clearihue, chairman, Lévesque, Marin, Nault, Dagenais, Turner.

1.—Submitted and read an interim report from Messrs. John Kennedy and Ernest Marceau, experts appointed to report on the proposed improvements to the Water Works, recommending the building of the conduit as proposed by the superintendent.

After due consideration of the report, it was

Resolved: To adopt the said interim report, and refer it to the Council, asking that the Water Committee be authorized to prepare the necessary specifications and call for tenders for the construction of the conduit as proposed by the superintendent.

Adjourned.

FRANK DOWD,
Secretary.

CITY COUNCIL

Report of monthly meeting held the 13th of May.

His Worship the Mayor, H. A. Ekers, in the chair.
Present: Aldermen Payette, Larivière, Proulx, Yates,

Sont présents: MM. les échevins Payette, Larivière, Proulx, Yates, Clearihue, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, L.-A. Lapointe, Stearns, Lévy, DeSerres, Leclaire, N. Lapointe, Giroux, Mercier, O'Connell, White, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Houlé, Guay, David, Roy et Molson.

REQUETES, ETC.

1.—De la "Bell Telephone Co." demandant la permission d'ouvrir une partie de la rue Sainte-Catherine-Est.

2.—De M. J.-Stevenson Brown, se plaignant du mauvais état des rues Bishop and Crescent.

Renvoyées à la Commission de la Voirie.

3.—De M. Napoléon Royal, au sujet du poids du pain.

4.—Du "Sawga Fish and Game Club," demandant l'incorporation.

Renvoyées à la Commission de Police.

5.—De MM. Emile Delisle et M. Dupuis, à l'effet de construire des écuries.

Renvoyées à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

6.—De M. O. Lesage, au sujet de son contrat pour l'enlèvement des animaux morts.

Renvoyée à la Commission de l'Incinération.

7.—De M. L.-L. Renaud, se plaignant d'une certaine résolution de la Commission d'Hygiène et des Statistiques, qui a été adoptée le 25 avril dernier.

M. l'échevin LAVIOLETTE, appuyé par M. l'échevin N. LAPOINTE,

Propose: Que ladite communication soit renvoyée à la Commission d'Hygiène et de Statistiques pour examen et rapport au Conseil.

Le Conseil se partage sur ladite proposition:

Pour: Payette, Larivière, Proulx, Duquette, Major, Robillard, Labrecque, Sadler, Bumbray, Lavallée, L.-A. Lapointe, Lévy, DeSerres, Leclaire, N. Lapointe, Giroux, Mercier, White, Laviolette, J.-B.-A. Martin, Séguin, M. Martin, Lévesque, Houlé, Guay, David, Roy et Molson—28.

Contre: Yates, Clearihue, Dagenais, Turner, Stearns, O'Connell, Robinson, Ward, Nault, Marin—10.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

8.—Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin PAYETTE, il est

Résolu: Que M. L.-J. Ethier, avocat en chef de la Cité, soit prié de comparaître devant la Commission des Chemins de fer, qui siège actuellement à Montréal, dans le but de prendre en considération le tarif des prix chargés par la Compagnie de Téléphone Bell, et de déposer devant ladite Commission tous les documents, résolutions, dépositions, etc., que le Conseil, en vertu d'une résolution adoptée le 29 mai 1905, avait ordonné de déposer devant la Commission nommée pour s'enquérir des différents systèmes de téléphones, et qui ont été déposées devant ladite Commission siégeant à Ottawa, le 30 mai 1905, et de faire rapport à ce Conseil.

AVIS DE MOTIONS

9.—De M. l'échevin Mercier, *re* Bibliothèque publique.

10.—De M. l'échevin Dagenais, à l'effet de codifier les règlements concernant l'hygiène.

11.—De M. l'échevin Guay, à l'effet d'amender le règlement No 33.

12.—De M. l'échevin Lévesque, à l'effet d'abroger la résolution *re* emprunt.

RAPPORTS

13.—De la Commission des Finances, à l'effet de payer \$4,000 à MM. Goyette et Laroche, ex-recorders.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

14.—De la Commission des Finances, souscrivant à un rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$600 *re* Rampe de la traverse de Longueuil.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

Clearihue, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Lavallée, L. A. Lapointe, Stearns, Lévy, DeSerres, Leclaire, N. Lapointe, Giroux, Mercier, O'Connell, White, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Houlé, Guay, David, Roy and Molson.

PETITIONS, ETC.

1.—From the Bell Telephone Co., to open portion of Ste. Catherine street east.

2.—From J. Stevenson Brown, complaining of the condition of Bishop and Crescent streets.

Referred to the Road Committee.

3.—From Napoléon Royal anent the weight of bread.

4.—From the Sawga Fish and Game Club, to be incorporated.

Referred to the Police Committee.

5.—From Emile Delisle and M. Dupuis to construct stables.

Referred to the Fire and Light Committee.

6.—From O. Lesage anent his contract for the removal of dead animals.

Referred to the Incineration Committee.

7.—From L. L. Renaud, complaining of a certain resolution of the Hygiene and Statistics Committee adopted on the 25th April last.

Ald. LAVIOLETTE moved, seconded by Ald. N. LAPONTE.

That said communication be referred to the Hygiene and Statistics Committee for examination and report to Council.

The Council divided:

Yea: Payette, Larivière, Proulx, Duquette, Major, Robillard, Labrecque, Sadler, Bumbray, Lavallée, L. A. Lapointe, Lévy, DeSerres, Leclaire, N. Lapointe, Giroux, Mercier, White, Laviolette, J. B. A. Martin, Séguin, M. Martin, Lévesque, Houlé, Guay, David, Roy and Molson—28.

Nays: Yates, Clearihue, Dagenais, Turner, Stearns, O'Connell, Robinson, Ward, Nault and Marin—10.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

8.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PAYETTE, it was

Resolved: That Mr. L. J. Ethier, chief City attorney, be instructed to appear before the Board of Railway Commissioners, presently sitting in Montreal, for the purpose of considering the prices charged by the Bell Telephone Company, and to lay before said Board all the documents, resolutions, depositions, etc., which were ordered to be deposited before the Committee appointed to look into the different telephone systems, in virtue of a resolution of Council adopted on the 29th day of May 1905, and which were deposited before said Committee in Ottawa on the 30th May 1905, and to report to this Council.

MOTIONS.

9.—By Ald. Mercier *re* public library.

10.—By Ald. Dagenais to codify health by-laws.

11.—By Ald. Guay, to amend by-law No 33.

12.—By Ald. Lévesque to repeal resolution *re* loan.

REPORTS.

13.—From Finance Committee, to pay \$4,000 to Messrs. Goyette and Laroche, ex-Recorders.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

14.—From Finance Committee concurring in a report of the Road Committee for an appropriation of \$600 *re* Longueuil ferry ramp.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

15.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'instituer des procédures légales contre la "Great Northern Railway Co."

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

16.—De la Commission de la Voirie, demandant des crédits de \$1,000; de \$15,497; de \$2,000; de \$500; et de \$25,000.

17.—De la Commission de la Voirie, à l'effet de construire des égouts dans les rues Gilford, Fabre, Verchères et Saint-Germain.

Renvoyés à la Commission des Finances.

18.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à MM. M. Desjardins & Fils d'ériger une chaudière à vapeur.

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin ROBILLARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

19.—De la Commission de l'Aqueduc, à l'effet d'adopter le rapport préliminaire des experts sur le projet d'agrandissement de l'aqueduc.

Sur proposition de M. l'échevin CLEARIHUE, appuyé par M. l'échevin DAGENAIS, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

20.—De la Commission d'Incinération, au sujet du contrat pour l'enlèvement des animaux morts.

Question différée à la demande de M. l'échevin M. Martin.

21.—De la Commission des Parcs et Traverses, demandant un crédit de \$750.

Renvoyé à la Commission des Finances.

22.—De la Commission de l'Hôtel de Ville, à l'effet d'autoriser le maire et le greffier de la Ville à signer un certain contrat.

Sur proposition de M. l'échevin LABRECQUE, appuyé par M. l'échevin LEVY, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

23.—De la Commission de l'Hôtel de Ville, à l'effet de publier certaines statistiques dans la *Gazette Municipale*.

M. l'échevin Yates soulève un point d'ordre alléguant que ledit rapport ne devrait pas être pris en considération, attendu qu'il y manque l'attestation du contrôleur de la Ville, suivant l'article 336 de la charte.

Son Honneur le Maire décide que ledit point d'ordre est fondé.

24.—De la Commission de l'Hôtel de Ville, au sujet du choix des livres destinés à la Bibliothèque civique.

M. l'échevin LABRECQUE, appuyé par M. l'échevin GIROUX,

Propose: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

M. l'échevin LEVY, appuyé par M. l'échevin M. MARTIN, propose en

Amendement: De référer ce rapport à une Commission spéciale, composée de MM. les échevins Laviolette, White, Mercier, Stearns, Labrecque, du proposeur et du secondeur, avec instruction

10 De s'enquérir des faits et des circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi l'institution et l'établissement de la bibliothèque technique;

20 D'examiner, à la lumière de ces faits et circonstances, la résolution à laquelle ce rapport réfère, et d'établir si cette résolution est acceptable en tout ou en partie, ou si elle ne devrait pas être plutôt rescindée, modifiée ou changée;

30 D'étudier la question de savoir si la bibliothèque a été régulièrement établie et si elle a une existence légale;

40 De présenter, sur le tout, un rapport au Conseil dans le plus bref délai possible.

Le Conseil se partage sur ledit amendement:

Pour: Payette, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, La-vallée, L.-A. Lapointe Stearns, Lévy, DeSerres, N. La-pointe, Mercier, O'Connell, White, Laviolette, Robinson, Ward, Nault, M. Martin, Lévesque, David, Roy et Molson—23.

Contre: Larivière, Proulx, Yates, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Leclaire, Giroux, Gadbois, J.-B. A. Martin, Séguin, Marin, Houlé et Guay—16.

Le dit amendement est ainsi affirmatif, et il est

Résolu: En conséquence.

15.—From Road Committee, to take legal proceedings against Great Northern Railway Co.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

16.—From Road Committee for appropriations of \$1,000; \$15,497; \$2,000; \$500; \$25,000.

17.—From Road Committee for the construction of sewers in Gilford, Fabre, Verchères and St. Germain streets.

Referred to Finance Committee.

18.—From Fire and Light Committee, to allow Messrs. M. Desjardins & Fils, to erect a steam boiler.

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. ROBILARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

19.—From Water Committee, to adopt interim report of experts re proposed enlargement of the Water Works.

On motion of Ald. CLEARIHUE, seconded by Ald. DAGENAIS, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

20.—From Incineration Committee, anent the contract for the removal of dead animals.

Consideration deferred at the request of Ald. M. Martin.

21.—From Parks & Féries Committee, for an appropriation of \$750.

Referred to Finance Committee.

22.—From City Hall Committee, to authorize the Mayor and the City clerk to sign a certain contract.

On motion of Ald. LABRECQUE, seconded by Ald. LEVY, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

23.—From City Hall Committee, to print certain statements in the *Municipal Gazette*.

Ald. Yates raised a point of order contending that said report could not be considered as the same did not bear the certificate of the City comptroller, the whole in virtue of Article 336 of the Charter.

His Worship the Mayor decided that said point of order was well taken.

24.—From City Hall Committee, anent the choice of books for the Civic library.

Ald. LABRECQUE moved, seconded by Ald. GIROUX, "That said report be received and adopted."

Moved in amendment by Ald. LEVY, seconded by Ald. M. MARTIN,

"That said report be referred to a Special Committee, composed of Ald. Laviolette, White, Mercier, Stearns, La-brecque and the mover and seconder, with instructions to:

10 Inquire into the facts and circumstances which preceded, accompanied and followed the institution and establishment of the Technical library;

20 Examine the resolution to which said report refers, more especially as to the above facts and circumstances and to report if this resolution is acceptable in whole or in part or if it should not be repealed, amended or altered;

30 Look into the question as to whether the Technical library was regularly established and if it has legal existence;

40 Report to Council on the whole within the shortest possible delay."

The Council divided on said amendment.

Yea: Payette, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, La-vallée, L.A. Lapointe Stearns, Lévy, DeSerres, N. La-pointe, Mercier, O'Connell, White, Laviolette, Robinson, Ward, Nault, M. Martin, Lévesque, David, Roy and Molson—23.

Nays: Larivière, Proulx, Yates, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Leclaire, Giroux, Gadbois, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Houlé and Guay—16.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

ORDRE DU JOUR

25.—Sur proposition de M. l'échevin LAVALLÉE, appuyé par M. l'échevin DAVID, il est
Ordonné: De biffer les 41e et 43e ordres du jour.

26.—Etant lu l'ordre du jour concernant la nomination du maire-suppléant,

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, il est

Résolu: Que M. l'échevin Robinson soit nommé maire-suppléant pour le prochain terme.

27.—Sur proposition de M. l'échevin LEVESQUE, appuyé par M. l'échevin MERCIER, il est

Résolu: De prendre maintenant en considération le 63e ordre du jour.

Etant lu ledit ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission des Finances sur le partage de \$246,500,

M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin SADLER,

Propose: Que ledit rapport soit adopté.

M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin LARIVIÈRE, propose en

Amendement: Que le crédit de \$126,043, affecté à la Commission de la Voirie, soit employé pour réparations et pavages permanents.

M. l'échevin M. MARTIN, appuyé par M. l'échevin NAULT, propose en

Sous-amendement: Que le montant de \$2,167, affecté au salaire de cinq nouveaux employés pour le service des Finances (Long Room), à raison de \$650 par année, à partir du 1er mai 1907, soit voté à la Commission des Finances, à la condition que M. H. Leblanc soit un de ces cinq nouveaux employés, attendu que ledit M. Leblanc a été à l'emploi de la Ville durant 10 mois et qu'il a donné pleine et entière satisfaction à ses supérieurs, ainsi qu'il appert du certificat du trésorier de la Ville.

M. l'échevin L.-A. Lapointe soulève un point d'ordre, alléguant que ledit sous-amendement ne peut être mis aux voix, attendu qu'il comporte une nomination qui relève entièrement de la Commission des Finances.

Son Honneur le Maire décide que ledit point d'ordre est fondé et déclare ledit sous-amendement hors d'ordre.

Et un débat s'engageant, le Conseil se partage sur l'amendement.

Pour: Larivière, Proulx, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Turner, Bumbray, Lavallée, DeSerres Leclaire, N. Lapointe, Giroux, Mercier, O'Connell, Laviotte, Gadbois, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, David, Roy et Molson—27.

Contre: Payette, Yates, Clearihue, Sadler, L.-A. Lapointe, Stearns, Lévy, White, Robinson, Ward, Houlé et Guay—12.

Ledit amendement est ainsi négatifé, en vertu de la section 455 de la charte.

M. l'échevin LARIVIÈRE, appuyé par M. l'échevin LECLAIRE, propose en nouvel

Amendement: Que le crédit de \$500, voté à la Commission de l'Hôtel de Ville pour l'achat de cartes de la Ville destinées au service des Incendies, soit retranché, et que ladite somme soit appliquée au réajustement des salaires de certains employés du service de la Voirie, à savoir:

Cour de l'avenue DeLorimier, A. Morenci, \$75, à partir du 1er juillet 1907.

Cour de l'avenue DeLorimier, A. Prévost, \$25, à partir du 1er juillet 1907.

Cour de l'avenue DeLorimier, T. Bisson, \$75, à partir du 1er janvier 1907.

Stuart Howard, asst.-insp. de la Cité, \$75, à partir du 1er juillet 1907.

E. Fusey, \$50, à partir du 1er juillet 1907.

C. Amirault, \$50, à partir du 1er juillet 1907.

J. Blanchard, \$50, à partir du 1er juillet 1907.

O. Moore, \$50, à partir du 1er juillet 1907.

M. C. Mathieu, \$50, à partir du 1er juillet 1907.

Total: \$500.

Et que, ainsi amendé, le rapport de la Commission des Finances soit adopté.

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: Payette, Larivière, Proulx, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Turner, Bumbray, Lavallée, L.-A. Lapointe, DeSerres, Leclaire, N. Lapointe, O'Connell,

ORDER OF THE DAY.

25.—On motion of Ald. LAVALLÉE, seconded by Ald. DAVID,

The 41st and 43rd orders of the day were

Ordered: To be struck.

26.—The order of the day being read for the appointment of the acting-mayor.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. CLEARIHUE, it was

Resolved: That Ald. Robinson be appointed acting-mayor for the ensuing term.

27.—On motion of Ald. LEVESQUE, seconded by Ald. MERCIER, it was

Resolved: That the 63rd order of the day be now taken up.

Said order of the day being read to consider a report from the Finance Committee on the distribution of the sum of \$246,500,

Ald. PAYETTE moved, seconded by Ald. SADLER,

"That said report be adopted."

Moved in amendment by Ald. GIROUX, seconded by Ald. LARIVIÈRE,

"That the appropriation of \$126,043, voted to the Roads Committee, be applied to repairs and laying permanent pavements."

Moved in sub-amendment by Ald. M. MARTIN, seconded by Ald. NAULT,

"That the sum of \$2,167 to pay the salaries of 5 new clerks in the Finance department, at the rate of \$650 per annum from the 1st May 1907, be voted to the Finance Committee, conditionally, however, that Mr. H. Leblanc be one of the appointees, as he has been in the employ of the City for 10 months, and has given full satisfaction, as established by the certificate of the City treasurer.

Ald. L.-A. Lapointe raised a point of order contending that said sub-amendment could not be put, as the same involved an appointment which rested solely with the Finance Committee.

His Worship the Mayor decided that said point of order as well taken and ruled said sub-amendment out of order.

And a debate arising the vote being taken on the amendment the Council divided:

Yeas: Larivière, Proulx, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Turner, Bumbray, Lavallée, DeSerres Leclaire, N. Lapointe, Giroux, Mercier, O'Connell, Laviotte, Gadbois, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, David, Roy and Molson—27.

Nays: Payette, Yates, Clearihue, Sadler, L.-A. Lapointe, Stearns, Lévy, White, Robinson, Ward, Houlé and Guay—12.

So it passed in the negative in view of section 455 of the Charter.

Moved in further amendment by Ald. LARIVIÈRE, seconded by Ald. LECLAIRE,

"That the sum of \$500 mentioned in said report, for the City Hall Committee, to purchase maps for the Fire Department, be struck and that said amount be applied to the readjustment of the salaries of certain employes of the Road Department, as follows:

DeLorimier avenue yard, A. Morenci \$75, from 1st of July 1907.

DeLorimier avenue yard, A. Prevost \$25, from 1st of July 1907.

DeLorimier avenue yard, T. Bisson \$75, from 1st of January 1907.

Stuart Howard, asst.-City surveyor, \$75, from 1st of July 1907.

E. Fusey, \$50, from 1st of July 1907.

C. Amirault, \$50, from 1st of July 1907.

J. Blanchard, \$50, from 1st of July 1907.

O. Moore, \$50, from 1st of July 1907.

M. C. Mathieu, \$50, from 1st of July 1907.

Total: \$500.

And that so amended said report of the Finance Committee be adopted.

Said amendment being put the Council divided:

Yeas: Payette, Larivière, Proulx, Duquette, Major, Dagenais, Robillard, Labrecque, Turner, Bumbray, Lavallée, L.-A. Lapointe, DeSerres, Leclaire, N. Lapointe, O'Connell,

White, Gadbois, J.-B.A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Houle, Guay, David, Roy et Molson—29.

Contre: Yates, Clearihue, Sadler, Stearns, Lévy, Giroux, Mercier, Laviolette, Robinson et Ward—10.

Ledit amendement est ainsi affirmatifé, et il est
Résolu: En conséquence.

Sur proposition de M. l'échevin PAYETTE, appuyé par M. l'échevin SADLER,

Le Conseil s'adjourne.

L. O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSSET,

Greffier-adjoint de la Ville.

COMMISSIONS DES FINANCES ET DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée conjointe du 14 mai, re Reconstruction du marché à bestiaux de l'Est

Sont présents: MM. les échevins Duquette, président, L.-A. Lapointe, Sadler, Bumbray, Séguin, N. Lapointe.

1.—La Commission prend de nouveau en considération la question, discutée à la dernière séance, de la vente projetée du terrain du marché à bestiaux de l'Est et des bâties sus-érigées à la Compagnie du Pacifique Canadien, dans l'intérêt d'un arrangement prochain entre la Ville et ladite Compagnie au sujet de la reconstruction dudit marché.

Sur proposition de M. l'échevin Sadler, il est
Résolu: De prier les évaluateurs de la Ville de soumettre immédiatement à cette Commission un état exposant le prix coûtant et la valeur actuelle du terrain appartenant à la Ville et sur lequel est construit et établi le marché à bestiaux de l'Est, rue Frontenac, quartier Hochelaga, ainsi que la valeur actuelle de chacune des bâties sus-érigées et des enclos attenant à ces constructions.

Après mûre délibération sur les conditions soumises par M. McNicoll et sur la question du projet de vente du terrain dudit marché à ladite Compagnie par la Ville, il est

Sur proposition de M. l'échevin Sadler,

Résolu: Que cette Commission en est venue à la conclusion qu'il est dans l'intérêt de la Ville de consentir à la vente du terrain et des bâties du marché à bestiaux de l'Est, dans le cas où la Ville en arriverait, avec ladite Compagnie, à un arrangement ou entente satisfaisante quant à la condition que ladite Compagnie devra maintenir et continuer à maintenir un marché à bestiaux public contigu aux abattoirs de l'Est et que la Ville, dans ce projet d'arrangement, se réserve le droit exclusif de percevoir tous ses droits de marché et de pesée sur les animaux mis en vente au marché en question.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. Lapointe, il est
Résolu: Que M. l'échevin Duquette, président de la Commission des Marchés, en compagnie de M. l'échevin Sadler, soit prié d'entrer en pourparlers avec M. D. McNicoll, vice-président de ladite Compagnie, au sujet de la vente du terrain du marché à bestiaux de l'Est et des bâties sus-érigées.

Sur proposition de M. l'échevin Sadler, il est
Résolu: D'informer, par écrit, M. McNicoll de la décision prise à la séance de ce jour relativement au projet de vente du terrain dudit marché à la Compagnie en question.

Ajournement.

A. LEBLANC,
Secrétaire.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 14 mai

Sont présents: M. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, Molson, O'Connell et J.-B.A. Martin.

White, Gadbois, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, M. Martin, Marin, Lévesque, Houle, Guay, David, Roy and Molson—29.

Nays: Yates, Clearihue, Sadler, Stearns, Lévy, Giroux, Mercier, Laviolette, Robinson and Ward—10.

So it was carried, and
Resolved: Accordingly.

On motion of Ald. PAYETTE, seconded by Ald. SADLER,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSSET,
Asst. City Clerk.

FINANCE AND MARKET COMMITTEES

Report of meeting held the 14th of May, re Rebuilding of the Eastern Cattle Market.

Present: Ald. Duquette, chairman, L. A. Lapointe, Sadler, Bumbray, Séguin, N. Lapointe.

1.—The question discussed at the last meeting, concerning the proposed sale of the grounds of the Eastern cattle market, (and on the buildings erected thereon) to the Canadian Pacific Ry. Co, was taken up. In the interest of a nearing agreement between the City and the said Company, regarding the reconstruction of said market, it was

On motion of Ald. Sadler,

Resolved: That the City assessors be immediately instructed to submit to this Committee a statement showing the cost price and the present value of the ground belonging to the City, and upon which was built and established the Eastern cattle market, Frontenac street, in Hochelaga, ward; also the present value of each of the buildings thereon erected and of the yards adjacent to said buildings.

After discussing the conditions submitted by Mr. McNicoll, and considering the question of the proposed sale of the ground of said market to the Company by the City,

On motion of Ald. Sadler, it was

Resolved: That this Committee has come to the conclusion that it is in the City's interest to consent to the sale of the ground and buildings of the Eastern cattle market, (in case the City should make a satisfactory contract or agreement as to conditions with said Company), and that said Company shall be held to maintain a public cattle market adjacent to the Eastern abattoirs, and that the City in the proposed agreement shall reserve to itself the exclusive right to collect all its market and weigh dues on the cattle sold in said market.

On motion of Ald. L. A. Lapointe, it was

Resolved: That Ald. Duquette, chairman of the Market Committee, with Ald. Sadler, be instructed to confer with Mr. D. McNicoll, vice-president of said Company, anent the sale of the ground and buildings of the Eastern cattle market.

On motion of Ald. Sadler, it was

Resolved: That Mr. McNicoll be informed in writing of the decision which ensued at to-day's meeting, concerning the proposed sale of the ground of said market to the Company in question.

Adjourned.

A. LEBLANC,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 14th of May.

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, Molson, O'Connell and J. B. A. Martin.

SOUMISSIONS

1.—M. R. Bauset, greffier-adjoint de la Ville, ouvre les soumissions requées pour la construction des égouts dans les rues Verchères, Frontenac, Ave. des Cèdres et de l'é-gout auxiliaire du quartier St-Denis (deuxième section).

Les soumissions sont renvoyées à l'inspecteur de la Ville afin qu'il prépare un tableau comparatif des prix.

DELEGATIONS

2.—M. J.-A.-E. Gauvin se présente devant la Commission relativement à l'insuffisance de l'égout actuel à prévenir l'inondation des caves de la rue Ste-Catherine-Est, entre l'avenue Papineau et la rue Visitation, et demande qu'un égout auxiliaire soit construit dans cette localité.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout auxiliaire dans la rue Ste-Catherine-Est, entre l'avenue Papineau et la rue Visitation.

Soumis à ce sujet un rapport et un plan de l'inspecteur de la Ville démontrant le niveau des caves dans cette partie de ladite rue.

Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est
Résolu: Que le Département en Loi soit prié de donner son opinion sur la responsabilité de la Ville au sujet du niveau des caves, lequel niveau est plus bas que l'égout actuel de la rue Ste-Catherine, entre l'avenue Papineau et la rue Visitation.

3.—M. le président informe la Commission qu'il a fait venir M. Griffin, contremaître en chef de la division Ouest, devant la Commission, afin de savoir la raison pour laquelle les amas de boue de rues n'ont pas été enlevés d'une manière plus rapide.

M. Griffin dit qu'il ne peut pas avoir assez de charreliers pour faire ce travail.

M. l'échevin Giroux fait remarquer que la Commission ne devrait pas prêter attention à l'article publié dans le "Witness" à ce sujet, attendu que la Commission fait diligence autant qu'il est possible pour remédier à cet état de choses.

En réponse à M. le président, M. Griffin déclare que ne sont point nettoyés de préférence aux autres les quartiers représentés par les membres de cette Commission; et il ajoute que le retard apporté à l'enlèvement de la boue est dû au fait que les dépotoirs sont très éloignés.

4.—MM. les échevins Guay et David, accompagnés de M. Bissonnette, se présentent devant la Commission au sujet de la demande de la Compagnie du Pacifique Canadien à l'effet de faire effacer les lignes homologuées de la rue Ste-Anne, entre la rue Hallowell et l'avenue du Parc, quartier St-Henri.

M. Bissonnette allègue que l'acquiescement à la demande de la Compagnie serait préjudiciable à ses propriétés situées sur l'avenue du Parc, près de la rue Ste-Anne, et de plus le priverait d'une sortie, sur la rue St-Anne, pour sa ruelle située en arrière de ses propriétés de l'avenue du Parc.

M. Irwin, ingénieur de la Compagnie du Pacifique Canadien, informe la Commission que la Compagnie est propriétaire de certains lots de terrain situés sur l'avenue du Parc et la rue Ste-Anne, au Nord des propriétés de M. Bissonnette, et que la Compagnie serait prête à céder une certaine étendue de terrain pour ouvrir une ruelle convenable au Nord des propriétés de M. Bissonnette, laquelle ruelle débouchera sur l'avenue du Parc, au lieu de la rue Ste-Anne.

Et un débat s'engageant,
M. le président informe M. Irwin que la Commission ne peut pas accéder pour le présent à la demande de la Compagnie du Pacifique Canadien, et il lui suggère de faire faire à la Compagnie une nouvelle demande avec des conditions.

5.—MM. les échevins Houlé et Duquette, accompagnés de MM. Boutin et Leduc, se présentent devant la Commission et soumettent une requête signée par les propriétaires de la rue Comte, demandant l'effacement des lignes homologuées de la rue Comte, entre les rues Amherst et Labelle.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de faire un rapport modifié et de dire s'il recommande ou refuse l'effacement desdites lignes homologuées.

6.—M. l'échevin Bumbray se présente devant la Commission et demande que l'on améliore l'état de la chaussée

TENDERS.

1.—Mr. R. Bauset, Asst.-City Clerk, opened the tenders for sewers to be built in Verchères and Frontenac streets, in Cedar Avenue and the relieving sewer in St. Denis ward (second section).

The tenders were referred to the City surveyor for a tabulated statement of prices.

DELEGATIONS.

2.—Mr. J. A. E. Gauvin, appeared before the Committee aenent the insufficiency of the present sewer to prevent flooding in the Ste. Catherine street cellars, between Papineau Avenue and Visitation street, and asked that a relieving sewer be built in said locality.

Resolved: That a report be made to Council recommending that a relieving sewer be built in Ste. Catherine street East, between Papineau Avenue and Visitation street.

In this connection, submitted a report and plan from the City surveyor showing the level of cellars in the said part of street.

On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the Law Department be instructed to give their opinion as to the responsibility of the City aenent the level of cellars, which are lower than of the existing sewer of Ste. Catherine street, between Papineau Avenue and Visitation street.

3.—The chairman informed the Committee that he had asked Mr. Griffin, chief foreman of the Western division, to come before the Committee and explain why the heaps of mud in the streets had not been removed sooner.

Mr. Griffin replied that he could not get enough carters to do the work.

Ald. Giroux remarked that the Committee should not pay any attention to the article published in this connection, in the "Witness", as the Committee is doing its utmost to remedy said state of things.

In reply to the chairman, Mr. Griffin stated that the wards represented by members of this Committee were not cleaned in preference to other wards, and besides, the delay experienced in the removal of mud was due to the fact that dumps were far distant.

4.—Ald. Guay and David accompanied by Mr. Bissonnette, appeared before the Committee aenent the demand of the Canadian Pacific Ry. Co., asking that the homologating lines of Ste. Ann street, between Hallowell street and Park Avenue, in St. Henry ward, be erased.

Mr. Bissonnette contended that if the Company's application was granted, it would be a great prejudice to his property, which was situated in Park Avenue, near Ste. Ann street, and, moreover, that he would be deprived of an outlet in the rear of his property on Park Avenue.

Mr. Irwin, engineer for the Canadian Pacific Ry. Co., informed the Committee that the Company was proprietor of certain lots on Park Avenue and on Ste. Ann street, North of Mr. Bissonnette's property, and that the Company was willing to cede a certain strip of land in order to open a convenient lane, North of Mr. Bissonnette's property, which would give an outlet on Park Avenue instead of Ste. Ann street.

And a debate arising,

The chairman informed Mr. Irwin that the Committee could not at the present grant the Company's request, and suggested that the Company might make a new application stating conditions.

5.—Ald. Houlé and Duquette, accompanied by Messrs. Boutin and Leduc, appeared before the Committee and filed a petition signed by proprietors of Comte street, asking that homologated lines of Comte street, between Amherst and Labelle street be erased.

Referred to the City surveyor for a modified report and to state whether the erasure of said homologated lines should be recommended or refused.

6.—Ald. Bumbray appeared before the Committee and

des rues Aylwin, Cuvillier et Joliette, au Nord de la rue Ontario.

Déposée sur le bureau, la Commission n'ayant pas de fonds à sa disposition pour cette fin.

7.—*Résolu:* Que le Département en Loi soit prié de donner son opinion sur la question de savoir si la Compagnie du Pacifique Canadien a le droit de fermer la rue des Carrières, comme elle a fait, bien qu'il ait été rejeté par le Conseil le règlement touchant la fermeture de ladite rue par le Pacifique Canadien.

8.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de faire rapport et de dire s'il y a des bâtisses construites sur les lignes homologuées de la rue Boyer. Si oui, par qui la permission de bâtir a-t-elle été accordée, et si ladite rue est la propriété de la Ville.

9.—M. l'échevin Dagenais se plaint d'un trou dangereux en face du No 16 rue Jardin.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

10.—M. l'échevin Dagenais se plaint de ce que la Cie "Montreal Light, Heat & Power" a posé un tuyau sous le trottoir en face des Nos 92 et 94, rue Laprairie.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville, avec prière de faire un rapport sur l'autorité qu'a la Cie "Montreal Light, Heat & Power Co." de poser des tuyaux sous les trottoirs.

11.—M. l'échevin Lapointe demande que les poteaux placés au milieu de l'avenue Atwater soient enlevés.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour un rapport.

12.—Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à changer la location des poteaux situés sur le côté Ouest de la rue Amherst, entre les rues Craig et Ste-Catherine, pour la confection du trottoir permanent.

Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à changer la location des poteaux, lorsqu'il s'agira de construire un trottoir permanent.

13.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié d'écrire au service de l'Aqueduc pour conclure avec lui un arrangement à l'effet de réparer lui-même ses tranchées dans les pavages permanents, parce que le service de la Voirie est toujours tenu responsable pour les tranchées faites dans lesdits pavages.

14.—Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: Que le Département en Loi soit prié de dire si la "Montreal Light, Heat & Power Co.", d'après sa charte, est autorisée à pratiquer des tranchées dans les pavages et dans quel temps elle doit les réparer.

REQUETES, ETC.

14.—De MM. Bélanger et Décarie, se plaignant du mauvais état de la rue Notre-Dame-Ouest, quartier St-Henri.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de réparer ladite partie de la rue Notre-Dame, s'il le juge nécessaire.

15.—De M. A. Schmidt, se plaignant du mauvais état de la rue Fort.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour un rapport.

16.—De M. L.-L. Renaud, offrant de fournir des puisards de certaines dimensions à raison de \$30 chaque.

M. l'échevin Lapointe

Propose: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à donner à M. Renaud une commande de 10 puisards.

M. l'échevin O'Connell propose en

Amendement: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à acheter les meilleurs puisards.

Ledit amendement est adopté unanimement, et il est

Résolu: En conséquence.

17.—Des contribuables de la rue Amherst demandant certaines améliorations sur ladite rue, et aussi que le nom de cette rue soit changé en celui de "avenue Centrale".

Déposée sur le bureau.

18.—De M. F.-H. Pitcher, gérant général et ingénieur en chef de la "Montreal Water & Power Co.", acceptant l'arrangement par lequel le service de la Voirie doit exécuter, pour cette année, les réparations aux tranchées faites par ladite compagnie dans les trottoirs permanents des quartiers Ste-Cunégonde et St-Henri, à raison de \$2.40 la verge carrée, et \$2.50 la verge carrée pour pavage permanent.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour un rapport.

asked for improvements to the roadway of Aylwin, Cuvillier and Joliette streets, North of Ontario street.

Laid on the table, the Committee having no available funds for that purpose.

7.—*Resolved:* That the Law Department be instructed to give their opinion as to whether the Canadian Pacific Ry. Co. has the right to close Carrières street, as they have done, although Council has rejected the by-law concerning the closing of said street by the Canadian Pacific Ry. Co.

8.—*Resolved:* That the City surveyor be instructed to report and state if there are buildings erected on the homologated lines of Boyer street, if so, who had granted the permission to build, and if the City owns the street.

9.—Ald. Dagenais complained of a dangerous hole opposite No. 16 Jardin street.

Referred to the City surveyor.

10.—Ald. Dagenais complained that the Montreal Light, Heat and Power Co., had laid a pipe under the sidewalk, opposite Nos. 92 to 94 Laprairie street.

Referred to the City surveyor for a report as to the authority which the Montreal Light, Heat and Power Co. may have to lay pipes under the sidewalks.

11.—Ald. Lapointe asked that the poles placed in the middle of Atwater avenue, be removed.

Referred to the City surveyor for a report.

12.—On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to change the location of poles which are on the West side of Amherst street, between Craig and Ste. Catherine streets, for the laying of a permanent sidewalk.

On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to change the location of poles when the permanent sidewalk is being constructed.

13.—*Resolved:* That the City surveyor be instructed to write to the Water department in order to come to an agreement with said department for the repairing of cuts in the permanent pavings, as the Road department is held responsible for cuts made in said pavings.

On motion of Ald. Giroux, it was also

Resolved: To ask the Law Department if the Montreal Light, Heat and Power Co., according to its charter, is authorized to make cuts in the pavings and what is the time allowed for the repairing of same by the Company?

PETITIONS, ETC.

14.—From Messrs. Bélanger and Décarie, complaining of the bad state of Notre-Dame street, West, St. Henry ward.

Referred to the City surveyor with instructions to repair the said part of Notre-Dame street, if he deems it advisable.

15.—From Mr. A. Schmidt, complaining of the bad state of Fort street.

Referred to the City surveyor for a report.

16.—From L. L. Renaud offering to supply gullies of certain dimensions at \$30 each.

Ald. Lapointe

Moved: That the City surveyor be authorized to order 10 gullies from Mr. Renaud.

Ald. O'Connell moved in

Amendment: That the City surveyor be authorized to purchase the best gullies.

The said amendment was carried unanimously and it was

Resolved: Accordingly.

17.—From ratepayers of Amherst street asking that certain improvements be made on Amherst street, and, also that the name of said street be changed into Central avenue.

Laid on the table.

18.—From Mr. F. H. Pitcher, general manager and chief engineer of the Montreal Water and Power Co., accepting the agreement by which the Road department shall, during the present year, repair cuts made by the said Company in the permanent pavings of Ste. Cunégonde and St. Henry wards, at the price of \$2.40 per square yard, and \$2.50 per square yard for permanent paving.

Referred to the City surveyor for report.

19.—De M. T. Leclair, offrant de parachever le mur de la traverse de Longueuil à raison de \$375, aux conditions stipulées dans sa lettre.

Résolu: Que soit adjugé à M. T. Leclaire le contrat pour le parachevement du mur de la traverse de Longueuil aux conditions mentionnées dans son offre.

20.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à poser deux puisards sur l'avenue Hôtel de Ville aux angles Sud-est et Sud-ouest de l'avenue Mont-Royal.

RAPPORTS

21.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la demande de M. J.-R. Côté, pour un trottoir en bois au No 636 rue Lasalle.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire ledit trottoir et à poser un puisard.

22.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la requête du ministère des Travaux publics (Ottawa) qui demande l'autorisation de construire une passerelle au-dessus de la rue des Fortifications pour relier l'hôtel des postes actuel avec la nouvelle bâtie projetée au côté Nord de la dite rue.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que cette permission soit accordée au Ministère des Travaux publics, aux conditions du règlement No 263; et, de plus, que la Commission des Finances soit priée de faire rapport en ce qui concerne les revenus que la Ville peut retirer par l'octroi de telle autorisation et qu'un règlement soit préparé en conséquence. (M. l'échevin Giroux dissident).

23.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet des échantillons de blocs "Metropolitan" posés sur la rue Craig et des blocs de l'"Ontario Asphalt" posés sur la rue McGill, recommandant que les comptes soient soldés.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant qu'un montant de \$609.96 soit pris à même les crédits affectés cette année aux réparations aux pavages permanents afin de solder lesdits comptes.

27.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet des examens des candidats à la position vacante d'inspecteur des rues.

M. l'échevin O'Connell

Propose: Que M. Michael Behan soit nommé inspecteur des rues avec un salaire de \$750 par année, à partir du 20 courant.

M. l'échevin Giroux propose en

Amendement: Que M. Frank Tigh soit nommé inspecteur des rues.

M. l'échevin Lapointe propose en

Sous-amendement: Que M. Théo. Bourdon soit nommé inspecteur des rues.

La Commission se partage sur ledit sous-amendement:

Pour: Lapointe et Martin—2.

Contre: Leclaire, Giroux, Molson et O'Connell—4.

La Commission est ainsi négatifé.

Pour: Giroux et Martin—2.

Contre: Lapointe et Martin—2.

Ledit amendement est ainsi négatifé.

M. l'échevin Giroux propose en

Amendement: Que M. A. Couture soit nommé inspecteur des rues

La Commission se partage sur ledit amendement:

Pour: Giroux—1.

Contre: Lapointe, Leclaire, Molson, O'Connell et Martin—5.

Ledit amendement est négatifé.

M. l'échevin Leclaire propose en

Amendement: Que M. L. Malo soit nommé inspecteur des rues.

La Commission se partage sur ledit amendement:

Pour: Leclaire et Giroux—2.

Contre: Lapointe, O'Connell, Molson et Martin—4.

Ledit amendement est ainsi négatifé.

M. l'échevin Lapointe propose en

Amendement: Que M. P. Kelly soit nommé inspecteur des rues.

La Commission se partage sur ledit amendement:

Pour: Lapointe—1.

19.—From Mr. T. Leclair offering to complete the Longueuil Ferry ramp, at the price of \$375, on the conditions stipulated in his letter.

Resolved: That Mr. T. Leclaire be awarded the contract for the completion of the Longueuil Ferry ramp on the conditions mentioned in his offer.

20.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to place two gullies on City Hall avenue, South-east and South-west corners of Mount Royal avenue.

REPORTS.

21.—From the City surveyor ament the application of Mr. J. R. Côté, for a wooden sidewalk at No. 636, Lasalle street.

Resolved: That the City surveyor be authorized to build the said sidewalk and to lay a gully.

22.—From the City surveyor, ament the petition of the Public Works Department (Ottawa), asking for authority to build an overhead bridge over Fortification lane in order to connect the present post office to the new proposed building, on the North side of said lane.

Resolved: That a report be made to Council recommending that said permission be granted to the Public Works Department, on the conditions imposed by by-law No. 263; and, that moreover, the Finance Committee be requested to report as to the income the City might obtain through the granting of said privilege, and that a by-law be prepared accordingly. (Ald. Giroux dissenting).

23.—From the City surveyor, ament samples of "Metropolitan" blocks, laid in Craig street and of "Ontario Asphalt" blocks laid in McGill street, and recommending that said accounts for blocks be paid.

Resolved: That a report be made to Council asking that a sum of \$609.96 be taken from appropriations voted for the current year for repairs to permanent pavings and apply same to the payment of said accounts.

24.—From the City surveyor ament the examination of applicants for the vacant position of street inspector.

Ald. O'Connell ,

Moved: That Mr. Michel Behan be appointed street inspector with a salary of \$750 per annum, from the 20th instant.

Ald. Giroux moved in

Amendment: That Mr. Frank Tigh be appointed street inspector.

Ald. Lapointe moved in

Sub-Amendment: That Mr. Théo. Bourdon be appointed street inspector.

The Committee divided on the sub-amendment:

Yeas: Lapointe and Martin—2.

Nays: Leclaire, Giroux, Molson and O'Connell—4.

So it was lost.

The Committee divided on the amendment:

Yeas: Giroux and Martin—2.

Nays: Lapointe, Leclaire, Molson and O'Connell—4.

So it was lost.

Ald. Giroux moved in

Amendment: That Mr. A. Couture be appointed street inspector.

The Committee divided:

Yeas: Giroux—1.

Nays: Lapointe, Leclaire, Molson, O'Connell and Martin—5.

So it was lost.

Ald. Leclaire moved in

Amendment: That Mr. L. Malo be appointed street inspector.

The Committee divided:

Yeas: Leclaire and Giroux—2.

Nays: Lapointe, O'Connell, Martin and Molson—4.

So it was lost.

Ald. Lapointe moved in

Amendment: That Mr. P. Kelly be appointed street inspector.

The Committee divided:

Yeas: Lapointe—1.

Contre: Leclaire, Giroux, O'Connell, Molson et Martin—5.
Ledit amendement est négativé.

La motion de M. l'échevin O'Connell est unanimement affirmativée,

Et il est

Résolu: En conséquence.

20.—Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est
Résolu: Que tous les gardiens temporaires, soit de nuit ou de jour, soient payés \$1.75 par jour.

26.—Soumise une lettre de M. R. Houlé, demandant que le trottoir permanent qui doit être construit à l'angle Nord-Ouest des rues St-Hubert et Beaubien soit fait d'une seule substance et de préférence en ciment.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire le trottoir permanent que requiert M. Houlé.

27.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à réparer le pavage de la rue St-Denis, entre les rues Roy et Rachel.

28.—Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à fournir à la "Montreal Street Ry Co." des blocs de pierre pour pavier la voie, l'entrevoie et 18 pouces en dehors de la voie de la rue Amherst, entre les rues Craig et Ste-Catherine.

29.—Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à fournir à la "Montreal Street Ry Co." les blocs de pierre pour pavier la voie, l'entrevoie et 18 pouces en dehors de la voie de la rue St-Jacques, à partir de la rue de La Montagne jusqu'à l'avenue Dominion.

30.—Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à réparer le boulevard St-Laurent, entre les rues St-Jacques et Notre-Dame, avec du pavage "Hassam."

31.—Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à réparer la rue Amherst, entre les rues Ste-Catherine et De Montigny, avec le pavage "Hassam", à même les \$126,043 affectés aux réparations des pavages permanents.

32.—Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à réparer en asphalte la rue St-Jacques, à partir de la rue McGill jusqu'à la rue de La Montagne.

33.—Sur proposition de M. l'échevin O'Connell, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à donner à MM. Keegan et Dillon une commande de 2000 tonnes de pierre concassée.

34.—Sur proposition de M. l'échevin O'Connell, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à réparer en asphalte les rues Murray, McCord, Wellington et Centre.

35.—Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à réparer en asphalte la rue St-Jacques, à partir de l'avenue Dominion jusqu'à l'avenue Atwater, et la rue Notre-Dame, en face des "Montreal Rolling Mills" jusqu'à l'avenue Atwater.

36.—Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à réparer la rue Craig, depuis l'avenue DeLorimier jusqu'à la rue Bleury en commençant par l'avenue DeLorimier.

37.—Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à réparer en asphalte les rues Visitation et Beaudry, entre les rues Craig et Ste-Catherine.

38.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant l'autorisation d'opérer le virement d'un montant de \$17,000 des \$126,043 affectés aux réparations des pavages permanents, et d'appliquer ledit montant au pavage de la rue St-Denis, entre la rue Rachel et l'avenue Mont-Royal. (M. l'échevin Giroux dissident).

Ajournement,

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

Nays: Leclaire, Giroux, O'Connell, Martin and Molson —5.

So it was lost.

Ald. O'Connell's motion was then unanimously carried, and it was

Resolved: Accordingly.

25.—On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That all the temporary watchmen, for night or day time be paid \$1.75 per day.

26.—Submitted a letter from Mr. R. Houlé, asking that the permanent sidewalk to be constructed at the Northwest corner of St. Hubert and Beaubien streets be made of a single material only and, in preference, to cement.

Resolved: That the City surveyor be authorized to build the permanent sidewalk asked by Mr. Houlé.

27.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to repair the St. Denis street paving, between Roy and Rachel sts.

28.—On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to supply the Montreal Street Ry. Co. with stone blocks for the paving of the track, the devil's strip and 18 inches outside of the track on Amherst street, between Craig and Ste. Catherine streets.

29.—On motion of Ald. Martin, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to supply the Montreal Street Ry. Co. with stone blocks for the paving of the track, the devil's strip and 18 inches outside of the track on St. James street, from Mountain street to Dominion avenue.

30.—On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to repair St. Lawrence boulevard, between St. James and Notre-Dame streets with Hassam paving.

31.—On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to repair Amherst street, between Ste. Catherine and De Montigny streets, with Hassam paving, and that funds for said repairs be taken from the \$126,043 voted for repairs to permanent pavings.

32.—On motion of Ald. Martin, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to repair with asphalt, St. James street, from McGill to Mountain streets.

33.—On motion of Ald. O'Connell, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to order from Messrs. Keegan & Dillon 2,000 tons of broken stone.

34.—On motion of Ald. O'Connell, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to repair with asphalt, Murray, McCord, Wellington and Centre streets.

35.—On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to repair with asphalt, St. James street, from Dominion avenue to Atwater avenue, and Notre-Dame street, opposite the Montreal Rolling Mills to Atwater avenue.

36.—On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to repair Craig street from De Lormier avenue to Bleury street beginning by De Lormier avenue.

37.—On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to repair with asphalt, Visitation and Beaudry streets, between Craig and Ste. Catherine streets.

38.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That a report be made to Council asking authority to vary a sum of \$17,00 from the \$126,043 voted for repairs to permanent pavings and apply said amount to the paving of St. Denis street, between Rachel street and Mount Royal avenue. (Ald. Giroux dissenting).

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée ajournée du 15 mai

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, O'Connell et J.-B.A. Martin.

SOUMISSIONS

1.—L'inspecteur de la Ville soumet un tableau comparatif des prix des soumissions reçues le 14 mai pour la construction d'égouts dans certaines rues.

Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que le contrat pour la construction d'un égout de 2' 8" x 4' 0" et d'un égout de 2' x 3' dans la rue Verchères, à partir de la rue Frontenac jusqu'aux limites Est de la Ville, soit adjugé à M. L. Giguère aux prix mentionnés dans sa soumission.

Sur proposition de M. l'échevin O'Connell, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que le contrat pour la construction d'un égout de 2' 8" x 4' 0" dans la rue Frontenac, à partir de l'extrémité de l'égout actuel jusqu'à la rue Verchères, soit adjugé à M. L. Giguère, aux prix mentionnés dans sa soumission.

Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que le contrat pour la construction d'un égout de 2' x 3' dans l'avenue des Cèdres, à partir du chemin de la Côte des Neiges allant à l'Est, soit adjugé à M. L. Giguère, aux prix mentionnés dans sa soumission.

—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de faire faire le sondage du terrain pour la construction de la deuxième section de l'égout auxiliaire du quartier St-Denis et de faire rapport pour la prochaine séance.

Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: Que le trésorier de la Ville soit autorisé à rembourser les dépôts effectués avec les soumissions pour la construction d'égouts dans certaines rues aux soumissionnaires suivants: T. Charpentier fils, M. Dineen, M. Lapointe, A. Bray, à condition que M. A. Bray fasse un autre dépôt de \$2,500.

REQUETES, ETC.

2.—De M. H. Graham, président et gérant général de la "Montreal Star Publishing Co., Limited," demandant la permission d'ériger une deuxième passerelle au-dessus de la rue des Fortifications.

Résolu: Que le secrétaire soit prié de demander à M. Graham de produire un plan à cet effet.

3.—Du Rév. A. Luche, P.S.S., au sujet du mauvais état des trottoirs sur la rue Vitré, entre le boulevard St-Joseph et la rue Côte.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

4.—De la "Montreal Gas Company," offrant de céder à la Ville la partie de la rue Elm projeté connue et décrite sous le numéro du cadastre 159 de la subdivision 240 du quartier Hochelaga et située entre les rues Ontario et Forsythe.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que l'offre faite par la "Montreal Gas Company" de céder la rue Elm, entre les rues Ontario et Forsythe, soit acceptée gratuitement et sans conditions; et, de plus, qu'un acte notarié soit préparé en conséquence. (M. l'échevin Giroux dissident).

DELEGATION

5.—M. N. C. Messier, maire de DeLorimier, se présente devant la Commission à l'appui de la requête du village de DeLorimier, en date du 25 avril 1906, demandant à la Ville de Montréal de céder à la corporation de DeLorimier les lisières de terrains de 25 pieds de largeur le long des rues Dufresne et Chapleau, au Nord de la rue Marie-Anne, afin de permettre à la corporation de DeLorimier de procéder à l'ouverture des rues Dufresne et Chapleau.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant de céder à la corporation de DeLorimier les lisières de terrains de 25 pieds de largeur du lot No 7, longeant les rues Dufresne et Chapleau, de la rue Marie-Anne vers le Nord, pour l'ouverture desdites rues; et, de plus, qu'un acte notarié soit préparé en conséquence.

ROAD COMMITTEE

Report of adjourned meeting held the 15th of May.

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, O'Connell and J. B. A. Martin.

TENDERS.

1.—The City surveyor submitted a tabulated statement of prices of the tenders received the 14th of May for the construction of sewers in certain streets.

On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the contract for a sewer 2' 8" x 4' 0" and for a sewer 2' x 3' in Verchères street, from Frontenac street to the Eastern City limits, be awarded to Mr. L. Giguère, at the prices mentioned in his tender for same.

On motion of Ald. O'Connell, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the contract for the building of a sewer of 2' 8" x 4' 0" in Frontenac street, from the end of the existing sewer to Verchères street, be awarded to Mr. L. Giguère, at the prices mentioned in his tender for same.

On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the contract for the building of a sewer 2' x 3' in Cedar avenue, from Côte des Neiges road eastwards, be awarded to Mr. L. Giguère, at the prices mentioned in his tender.

Resolved: That the City surveyor be instructed to have made the sounding of the ground for the building of the second section of the relieving sewer in St. Denis ward and to report for the next meeting.

On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to refund the following tenderers their deposits made in connection with sewers to be built in certain streets: Messrs. T. Charpentier, jr., M. Dineen, M. Lapointe, A. Bray, provided Mr. A. Bray shall make another deposit of \$2,500.

PETITIONS.

2.—From Mr. H. Graham, president and general manager of the Montreal Star Publishing Co., Limited, asking permission to build a second overhead bridge over Fortification lane.

Resolved: That the secretary be instructed to inform Mr. Graham that he must submit a plan to that effect.

3.—From Revd. A. Luche, P.S.S., avenir the bad state of sidewalks on Vitre street, between St. Joseph boulevard and Côte street.

Referred to the City surveyor for report.

4.—From the Montreal Gas Company, offering to cede to the City that part of the proposed Elm street, known and described as cadastral No 159 of the subdivision 240, Hochelaga ward, and situated between Ontario and Forsythe streets.

Resolved: That a report be made to Council recommending that the offer made by the Montreal Gas Company, to cede Elm street, between Ontario and Forsythe streets be accepted gratuitously and without conditions, and, moreover, that a notarial deed be prepared accordingly. (Ald. Giroux dissenting).

DELEGATION

5.—Mr. N. C. Messier, mayor of DeLorimier, appeared before the Committee in support of the petition made by the village of DeLorimier, dated the 25th of April 1906, asking the City of Montreal to cede to the corporation of DeLorimier pieces of land 25 feet in width, along Dufresne and Chapleau streets, North of Mary Ann street, in order to enable the corporation of DeLorimier to open Dufresne and Chapleau streets.

Resolved: That a report be made to Council recommending that pieces of land 25 feet in width of lot No 7, along Dufresne and Chapleau streets, from Mary Anne street, northwards, for the opening of said streets, be ceded and, moreover, that a notarial deed be prepared accordingly.

RAPPORTS

De l'inspecteur de la Ville, au sujet du pavage du côté Ouest et du repavage du côté Est du boulevard St-Laurent, entre les rues St-Jacques et Notre-Dame.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant qu'un montant de \$2,830 soit pris à même les \$126,043 affectés aux réparations des pavages permanents, et soit appliqué au pavage de la partie expropriée du côté Ouest et au repavage du côté Est du boulevard St-Laurent, entre les rues St-Jacques et Notre-Dame.

Ajournement.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

CONSEIL MUNICIPAL**ASSEMBLEE SPECIALE DU 21 MAI****ORDRE DU JOUR****RAPPORTS**

1. *Spéciale.*—Pour permettre à la "Montreal Water & Power Co." de poser une conduite d'eau dans certaines rues.
2. *Incinération.*—Pour nommer J.-B. Chênevert surintendant de l'incinération.
3. *Incinération.*—Recontrat pour l'enlèvement des animaux morts.
4. *Voirie.*—Pour permettre à la Cie. des Tramways de Montréal d'exploiter une nouvelle ligne sur la route du chemin de fer Terminal de Montréal.

REGLEMENTS

5. 2me et 3me lectures d'un règlement *re* bonnes mœurs. (Lapointe, L. A.)
6. 2ème et 3ème lectures d'un règlement pour permettre à la Cie du chemin de fer Électrique des Comtés du Sud de pénétrer dans la Ville. (J.-B.-A. Martin).
7. 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* construction des édifices sur la rue Dorchester et autres rues (Yates).
8. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* écuries (Dagenais).
9. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 260. (Leclaire), (Yates), (Nault).
10. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement imposant une taxe sur les poteaux, etc. (Nault).
11. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* fonds de retraite pour les employés municipaux. (Gadbois).
12. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement *re* la Cie M. L. H. & P. (J.-B.-A. Martin).
13. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 50. (Larivière).
14. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 340. (Larivière).
15. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement à l'effet de permettre à la Cie des Tramways d'établir un transbordeur de charbon. (Larivière).

MOTIONS

16. *Gadbois.*—Pour une règle du Conseil *re* droit de demander que l'étude des rapports qui sont présentés soit différée.
17. *Dagenais.*—Pour amender le règlement No. 268.

REGLEMENTS

18. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement concernant les édifices sur le parc Crémazie. (Houlé).
19. 1ère, 2ème et 3ème lectures d'un règlement concernant les édifices sur la rue du Palais. (Houlé).
20. 2ème et 3ème lectures d'un règlement amendant le règlement No. 343. (Yates).

MOTIONS

21. *White.*—Pour permettre à J. Coristine de poser un tuyau à travers la rue St-Nicolas.
22. *Dagenais.*—Pour amender le règlement No. 318.

REPORT

From the City surveyor ament the paving of the west side and the repairing of the east side of St. Lawrence boulevard, between St. James and Notre-Dame streets.

Resolved: That a report be made to Council asking that the sum of \$2,830 be taken from the \$126,043 voted for repairs to permanent pavements, and apply said sum to the paving of the expropriated portion on the west side and to the repaving of the east side of St. Lawrence boulevard, between St. James and Notre-Dame streets.

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

CITY COUNCIL**SPECIAL MEETING, 21st MAY****ORDER OF THE DAY.****REPORTS.**

1. *Special.*—To allow M. W. & P. Co. to lay a main in certain streets.
2. *Incineration.*—To appoint J. B. Chenevert, superintendent of the Incineration department.
3. *Incineration.*—Anent contract for removal of dead animals.
4. *Road.*—To allow M. S. R. Co. to operate a new line through Montreal Terminal route.

BY-LAWS.

5. 2nd and 3rd reading of a by-law *re* good morals. (Lapointe, L. A.)
6. 2nd and 3rd reading of a by-law to allow Southern Counties Electric Railway to enter the City. (J. B. A. Martin).
7. 2nd and 3rd reading of a by-law *re* buildings on Dorchester street and on other streets. (Yates).
8. 1st, 2nd and 3rd reading of a by law *re* stables. (Dagenais).
9. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by law No. 260. (Leclaire), (Yates), (Nault).
10. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to levy a tax on poles, etc. (Nault).
11. 1st, 2nd and 3rd reading of a by law *re* pension fund for civic employes. (Gadbois).
12. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* M. L. H. & P. Co. (J. B. A. Martin).
13. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 50. (Larivière).
14. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 340. (Larivière).
15. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to allow the M. S. R. Co. to erect a coal conveyor.—(Larivière).

MOTIONS

16. *Gadbois.*—For a Rule of Council *re* right to call "Next Meeting."
17. *Dagenais.*—To amend by-law No. 268.

BY-LAWS

18. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* buildings on Cremazie Park. (Houlé).
19. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* buildings on Palais Street. (Houlé).
20. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 343. (Yates).

MOTIONS.

21. *White.*—To allow J. Coristine to lay a pipe across St. Nicholas Street.
22. *Dagenais.*—To amend by-law No. 318.

23. *Lapointe, L.-A.*—Pour permettre à J.-H. Nault de fournir l'éclairage, le chauffage et la force motrice.
 24. *Lapointe, L.-A.*—Pour abroger résolution *re* salaires des journaliers.
 25. *Nault.*—Pour qu'aucun privilège exclusif ne soit accordé pour la fourniture de l'électricité.
 26. *Roy.*—Pour un rapport sur l'emploi des déchets pour la production de l'électricité.
 27. *Martin, M.*—Pour fixer les heures de travail et les salaires des manœuvres.
 28. *Martin, M.*—Pour fixer les heures de travail et les salaires des charretiers.
 29. *Lévy.*—Pour prohiber la circulation de voitures lourdes dans certaines rues.
 30. *Lapointe, L.-A.*—Pour permettre à G. DeSerres de fournir l'éclairage et la force motrice.

CAHIER DE CHARGES

31. Cahier de charges pour la fourniture du gaz.

MOTIONS

32. *Martin, J.-B.-A.*—Pour abroger le règlement No. 344.
 33. *Nault.*—Pour réglementer l'usage des sifflets à vapeur.
 34. *Martin, M.*—Pour amender la règle No. 122.

RAPPORT.

35. *Spéciale.*—Au sujet du Canal Beauharnois.

REGLEMENTS

36. 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} lectures d'un règlement pour permettre à la Cie des Tramways de construire un tunnel sous la rue Notre-Dame. (N. Lapointe).
 37. 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} lectures d'un règlement pour amender le règlement No. 240. (Leclaire).

RAPPORTS

38. *Voirie.*—Au sujet du changement des lignes homologuées des rues Champlain et autres.
 39. *Incendies et Eclairage.*—Soumettant un cahier des charges pour l'éclairage à l'électricité.
 40. *Greffier de la Cité.*—Sur le projet d'amendement à la règle 85.

MOTIONS

41. *Lavallée.*—Pour annexer la Ville de Notre-Dame des Neiges.
 42. *Lévy.*—Pour amender les règlements Nos. 296 et autres.
 43. *Gadbois.*—*Re* forces hydrauliques dans un certain rayon.
 44. *Gadbois.*—*Re* conduits souterrains.
 45. *Proulx.*—Pour réglementer la construction des édifices sur l'avenue Esplanade et sur d'autres rues.
 46. *Labrecque.*—Pour amender le règlement No 308.
 47. *Proulx.*—Pour amender le règlement No 30 concernant le pain.
 48. *Nault.*—Pour amender le règlement No. 266 *re* perception de la taxe de l'eau.
 49. *Giroux.*—Pour amender le règlement No. 266 pour assurer une réduction de la taxe de l'eau.

REGLEMENT

50. 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} lectures d'un règlement amendant le règlement No. 34. (Yates).

MOTION

51. *Lapointe, L.-A.*—Pour un règlement *re* taxes et pour abroger certains règlements.

RAPPORTS

52. *Voirie.*—Pour effacer les lignes homologuées des rues DeFleurimont et Comte.
 53. *Finances.*—*Re* paiement des salaires des membres du corps de police.

MOTIONS

54. *Labrecque.*—Pour amender les règles du Conseil 86 et 122.
 55. *Payette.*—Pour un règlement à l'effet de contracter certains emprunts.

23. *Lapointe L. A.*—To allow J. H. Nault to supply light, heat and power.
 24. *Lapointe, L. A.*—To repeal resolution *re* laborers' wages.
 25. *Nault.*—That no exclusive contract be granted for electricity.
 26. *Roy.*—For a report on manufacture of electricity from garbage.
 27. *Martin, M.*—To fix working hours and wages of laborers.
 28. *Martin, M.*—To fix working hours and wages of carters.
 29. *Levy.*—To prohibit heavy vehicles in certain streets.
 30. *Lapointe, L. A.*—To allow G. DeSerres to supply light and power.

SPECIFICATION.

31. Specification for the supply of gas.

MOTIONS.

32. *Martin J. B. A.*—To repeal by law No. 344.
 33. *Nault.*—To regulate use of steam whistles.
 34. *Martin, M.*—To amend rule No. 122.

REPORT

35. *Special.*—Anent the Beauharnois Canal.

BY LAWS

36. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to allow M. S. Ry. Co. to construct a tunnel under Notre-Dame Street. (Lapointe, N.)
 37. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 240. (Leclaire),

REPORTS

38. *Road.*—Anent the alteration of homologated lines of Champlain and other streets.
 39. *Fire and Light*—Submitting specification for electric lighting.
 40. *City Clerk.*—On proposed amendment to Rule 85.

MOTIONS

41. *Lavallée.*—To annex Town of N. D. des Neiges.
 42. *Lévy.*—To amend by-law No 296 *et al.*
 43. *Gadbois.*—*Re* water powers within certain radius.
 44. *Gadbois.*—*Re* underground conduits.
 45. *Proulx.*—To regulate buildings on Esplanade avenue and other streets.
 46. *Labrecque.*—To amend by-law No. 308.
 47. *Proulx.*—To amend by-law No. 30 concerning bread.
 48. *Nault.*—To amend by-law No. 266 *re* collection of the water rates.
 49. *Giroux.*—To amend by-law No. 266 for a reduction in the water rate.

BY-LAW

50. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 34. (Yates).

MOTION.

51. *Lapointe, L. A.*—For a by law *re* taxes and to repeal certain by-laws.

REPORTS.

52. *Road.*—To erase homologated lines of DeFleurimont and Comte streets.
 53. *Finance.*—*Re* payment of salary of Police force.

MOTIONS.

54. *Labrecque.*—To amend rules of Council 86 and 122.
 55. *Payette.*—For a by-law to effect certain loans.

56. *Proulx.*—Pour changer le mode de paiement des salaires des membres du corps de police.
 57. *Duquette.*—Pour amender le règlement No. 296.
 58. *Lévesque.*—Au sujet de l'offre faite à la Cie M. L. H. & P.

RAPPORT

59. *Hotel de Ville.*—Pour publier les projets de règlements dans la *Gazette Municipale*.

MOTION

60. *Lévy.*—Au sujet de la manifestation que les socialistes se proposent de faire.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.



Egouts

Service de la Voirie

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au greffier de la Cité, et portant à l'endos "Soumissions pour égout," seront reçues au bureau du greffier de la Ville jusqu'à JEUDI LE 23 MAI 1907, pour la construction d'un égout dans la partie de l'avenue ci-dessous mentionnée avec les raccordements nécessaires suivant les profils et devis que l'on peut voir au bureau du soussigné, à savoir:

AVENUE PAPINEAU—De l'avenue Mont-Royal à la rue Gilford.

Les soumissions seront ouvertes par le greffier de la Cité en présence des intéressés à la première assemblée de la Commission de la Voirie, après la réception desdites soumissions.

La plus basse et aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Les propriétaires qui désirent faire des raccordements devront en donner avis à l'inspecteur de la Cité sans retard, car une fois l'égout construit, ils devront se procurer un permis et déposer un certain montant d'argent pour couvrir le coût approximatif du raccordement.

Toutes réclamations pour égouts existants déjà dans lesdites rues ou parties de rues, devront être produites au bureau de l'inspecteur de la Voirie, sous deux mois après l'achèvement du nouvel égout.

Toutes informations se rapportant aux égouts que l'on doit construire seront fournis au bureau de l'inspecteur de la Cité.

Le tout suivant le règlement No 298 concernant les égouts.

JOHN-R. BARLOW,
Inspecteur de la Cité.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE LA CITÉ,

HÔTEL DE VILLE,

Montréal, 11 mai 1907.

56. *Proulx.*—To change method of paying salary of Police force.
 57. *Duquette.*—To amend by-law No. 296.
 58. *Levesque.*—Anent offer to M. L. H. & P. Co.

REPORT.

59. *City Hall.*—To publish draft by-laws in *Municipal Gazette*.

MOTION.

60. *Levy.*—Anent proposed Socialist parade.

L. O. DAVID,
City Clerk.



Sewers

ROAD DEPARTMENT

SEALED TENDERS addressed to the undersigned and endorsed "Tenders for Sewer" will be received at the office of the City Clerk until noon THURSDAY, THE 23rd OF MAY 1907, for the construction of a sewer in the undermentioned avenue of sections with the necessary connections according to the sections and specifications on view in the office of the undersigned, viz:

PAPINEAU AVENUE—From Mount-Royal avenue to Gilford street.

Tenders will be opened by the City Clerk in the presence of the interested parties at the first meeting of the Road Committee following the reception of said tenders.

The lowest of any tender will not necessarily be accepted.

The Committee reserve the right of accepting tenders for one or more sewers.

Proprietors wishing connections must notify the City Surveyor at once, as after sewers are completed, permit must be taken out and sum deposited to cover estimated cost of such connections. Claims for existing sewers in said streets must be filed with the City Surveyor within two months after the completion of the new sewer.

Any information with regard to sewers to be built will be given at the office of the City Surveyor, all in accordance with By-law No. 298 concerning sewers.

JOHN R. BARLOW,
City Surveyor.

CITY SURVEYOR'S OFFICE,

CITY HALL,

Montreal, 11 May 1907.